

**COMMUNE DU FRENEY D'OISANS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 08/12/2021**

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 10

Votants : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

**Délibération N° 2021 - 49 : Approbation projet travaux traversée du Freney (RD1091) et demande de subventions**

L'an deux mille vingt et un et le huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 1<sup>er</sup> décembre deux mille vingt et un, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

**Étaient présents** : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, GUTHON Bernard, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, JOUFFREY Camille, PISTOLET William, DUSSERT Sandrine, DUSSERT Cédric, MAYET Christelle,

**Étaient absents et excusés** : OUGIER Isabelle

**Pouvoirs** : OUGIER Isabelle donne pouvoir à Christelle MAYET

**Secrétaire de séance** : Jean Patrick OUGIER

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la traversée du Freney (RD1091). Il rappelle le travail de réflexion mené depuis 2019 pour la rénovation de la traversée du village qui s'impose absolument pour améliorer la sécurité. Le tracé actuel a été conçu dans les années 1990 où s'imposait la fluidité de circulation sur une route nationale. Aujourd'hui c'est en concertation et avec l'appui du Département gestionnaire de la voie que le projet a été préparé. Ce projet nouveau sera en totale rupture avec les principes qui ont guidé l'élaboration du tracé actuel. Actuellement pour ralentir efficacement la circulation en agglomération, il est unanimement conseillé une réduction de la largeur de la chaussée et une suppression des tournes à gauche (place de la Poste et sortie du canton). Les dispositifs en place qui élargissent considérablement la chaussée favorisent trop la vitesse. Aujourd'hui les standards routiers recommandent le rétrécissement maximum qui impose un ralentissement à tous les véhicules y compris pendant des manœuvres de stationnement ou de bifurcation. La sécurité et le ralentissement de la circulation dans l'agglomération est le critère de décision premier appliqué pour ce projet. Pour ralentir les véhicules dès l'entrée de l'agglomération des dispositifs sont prévus en aval et en amont. Des feux pourraient être installés pour compléter le dispositif. Ce projet global ne pourra être réalisé que sur plusieurs exercices au fur et à mesure de l'obtention des financements indispensables. Les tranches des travaux en amont et aval à chaque entrée du village sont prioritaires pour ralentir l'entrée des véhicules dans l'agglomération.

Le projet a été estimé à un montant de 689 393.75 € H.T. réparti de la manière suivante :

	Estimation centre aval	Estimation Entrée amont	Estimation Entrée aval	Estimation Carrefour Auris	Estimation Centre amont
H.T.	145 500,00 €	117 700,25 €	138 350,00 €	99 550,00 €	188 293,50 €
<b>TOTAL ESTIMATION</b>			<b>689 393,75 € H.T.</b>		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le projet travaux d'aménagement de la traversée du Freney (RD1091)
- **DECIDE** d'engager en priorité les tranches de travaux pour les entrées de l'agglomération
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander une subvention au Département et à la communauté de Communes de l'Oisans
- **AUTORISE** le Maire à démarcher les différents organismes de prêt pour le financement de l'opération
- **AUTORISE** le Maire à lancer une consultation
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents s'y référant

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,  
PICHOU Christian

